



CB/AMa

DECISION N° 189
FINANCES LOCALES - DIVERS
« TARIFS COMMUNAUX 2023 »

Vu l'article L 2122 - 22 du Code Général des Collectivités Territoriales,
 Conformément à la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 par laquelle il a délégué
 certains de ses pouvoirs à Monsieur le Maire en application de l'article L 2122-22 du Code
 Général des Collectivités Territoriales,

Le Maire,

D E C I D E

De modifier comme suit les tarifs de locations applicables sur l'année 2023 :

DÉSIGNATION	Tarif 2022	Tarif 2023
OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC		
Utilisation du domaine public le m2 par an	6,60 €	7,00 €
Cirque couvert - le mètre linéaire (périmètre par jour)	1,30 €	1,30 €
Cirque non couvert - par jour	21,30 €	22,00 €
Animation sous chapiteau (le m ²) par jour	4,50 €	4,70 €
MARCHE le mètre linéaire	1,00 €	1,00 €
MARCHE consommation électrique (par palier)	1,00 €	1,00 €
Camions outillages ou autre	59,00 €	61,50 €
Fête de Pâques avec relève selle (2 week-end) le mètre linéaire	2,40 €	2,50 €
Fête de Pâques sans relève selle (1 week-end) et fête de septembre le mètre linéaire	1,60 €	1,70 €
JARDINS COMMUNAUX l'are par an	4,00 €	4,00 €
DÉSIGNATION	Tarif 2022	Tarif 2023
CENTRE AERE - PLATEAU DE L'AVANT-GARDE (*) (**)		
GRANDE SALLE 200 personnes maximum		
LOCATION AU WEEK-END	744,00 €	807,50 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE	105,00 €	165,00 €
Tarif de nettoyage de la salle sur demande du locataire	78,00 €	82,00 €
Tarif de nettoyage si manquement du locataire tarif/heure/personne	26,00 €	27,50 €
CHALETs - 40 personnes maximum - pas d'utilisation de la cuisine		
LOCATION AU WEEK-END	316,00 €	332,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (WE)	36,00 €	70,00 €
LOCATION PAR JOUR EN SEMAINE	- €	105,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)	36,00 €	35,00 €
Tarif de nettoyage sur demande du locataire	52,00 €	54,50 €
Tarif de nettoyage si manquement du locataire tarif/heure/personne	26,00 €	27,50 €
Participation vaisselle p/convive (Grande Salle)	1,00 €	1,05 €
Forfait vaisselle par Chalet	36,00 €	37,50 €
DÉSIGNATION	Tarif 2022	Tarif 2023
CENTRE SOCIO-CULTUREL (**)		
I -HALL D'ACCUEIL (seul) POUR VIN D'HONNEUR		
Familles et associations de POMPEY (**)	96,00 €	101,00 €
Familles, associations et sociétés extérieures ou Comités d'entreprises et collectivités	191,00 €	202,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE		65,00 €

II - SALLE DES FETES		
Tarif de location pour POMPEY (hors activités courantes)		
Associations Loi de 1901 sans but lucratif (**) de Pompey	158,00 €	166,00 €
Autres associations, organisation ou société de Pompey (**)	316,00 €	332,00 €
Tarif de location extérieur à POMPEY		
Associations loi 1901 sans but lucratif (**)	316,00 €	332,00 €
Autres associations, organisation ou société hors Pompey (**)	632,00 €	664,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE		150,00 €
III - AUTRES SALLES DU CENTRE SOCIOCULTUREL		
Pour tout ce qui est autre que les associations de POMPEY		
Salle 1 et Salle 2 - tarif journalier (**)	163,00 €	171,00 €
Salle 3 - Tarif journalier (**)	176,00 €	185,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE		70,00 €
Occupation Salle 3- association /mois	100,00 €	125,00 €
SONORISATION ET ÉCLAIRAGE - Mise à disposition		
SONO SEULE	33,00 €	35,00 €
ECLAIRAGE SEUL	37,00 €	39,00 €
SONO + ECLAIRAGE	70,00 €	74,00 €
Prix de l'heure intervention d'un personnel si nécessaire	28,00 €	29,00 €
(*) - La mise à disposition avec gratuité ou une réduction pourra être accordée une réduction de 50 % sera accordée aux habitants de Pompey (hors nettoyage)		
** La mise à disposition avec gratuité ou une réduction pourra être accordée pour un projet d'intérêt général, dans le cadre d'un projet communal ou soutenu par la commune et/ou dans les conditions d'une entrée libre et gratuite		
DÉSIGNATION	Tarif 2022	Tarif 2023
SALLES DIVERSES (HORS CONVENTIONS)		
Location salle polyvalente Gustave Eiffel / jour	176,00 €	184,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)		76,00 €
Location salle Jean XXIII / jour	351,00 €	368,00 €
PERIODE DU 15 OCTOBRE AU 15 AVRIL - CONTRIBUTION ENERGIE (JOUR)		100,00 €
LOCATION DE MATERIEL DIVERS		
FORFAIT PERCOLATEUR		25,00€
FACTURATION BRIS OU PERTE DE VAISSELLE		
Verres - couverts (coupe flute couteau fourchette cuillère à café décapsuleur)	1,00 €	1,00 €
Petite vaisselle (assiette à dessert tasse ramequin salière poivrière cendrier soucoupe moutardier)	2,00 €	2,00 €
Assiettes - Couverts de service (louche cuillère)	3,00 €	3,00 €
Saladier inox - Corbeille à pain inox - Tire-bouchon - carafons verre	4,00 €	4,00 €
Plats de service (plat rectangulaire ovale inox)	8,00 €	8,00 €
Couteau de cuisine lame 20 cm - passoire	10,00 €	10,00 €
Plats de cuisine (à gratin inox)	12,00 €	12,00 €
Casseroles - cruchons inox	20,00 €	20,00 €

Pompey, le 16 février 2023



Le Maire,

Laurent TROGRIC

Publié notifié le 17.12.23
Transmis à la Préfecture le 17.12.23